



ASSOCIATION NATIONALE
DES COLLECTIVITÉS POUR LA MAÎTRISE
DES RISQUES TECHNOLOGIQUES MAJEURS

2016

(synthèse)



« AMARIS a joué son rôle d'alerte et de proposition. Nous nous sommes mobilisés pour obtenir des évolutions législatives, un accompagnement de l'État, la mobilisation de l'Anah, la Caisse des dépôts, du CEREMA, de l'INERIS, etc. »

Avançons !

En ce début d'année 2017, AMARIS se réjouit que 90 % des Plans de prévention des risques technologiques soient désormais approuvés. Même si, bien sûr, ce délai paraît exagérément long... puisque ce résultat est obtenu pas moins de 14 ans après l'adoption de la loi. Peut-être peut-on se dire que les communes et intercommunalités ont eu besoin de ce délai pour s'impliquer dans des politiques dont elles étaient exclues jusqu'alors, pour monter en compétence et être prêtes. D'une certaine façon, les sites Seveso et les services de l'État ont eu, eux aussi, à faire un cheminement. Il y a deux ans encore, AMARIS s'inquiétait de la complexité de la mise en œuvre des mesures PPRT et de l'absence de moyens d'intervention.

Pendant toutes ces années, AMARIS a joué son rôle d'alerte et de proposition. Nous nous sommes mobilisés pour obtenir des évolutions législatives, un accompagnement de l'État, la mobilisation de l'Anah, la Caisse des dépôts, du CEREMA, de l'INERIS, etc. Touche par touche, pierre par pierre, une boîte à outils se met en place. AMARIS, au côté du ministère de l'Environnement, a pris sa part et, par exemple, en 2016, nous avons plus particulièrement travaillé sur la question du traitement des activités économiques. Dans la même lignée, en 2017, nous aborderons le dernier « grand sujet à déminer » : les équipements publics présents dans les périmètres PPRT.

Aujourd'hui, nous devons mettre en œuvre les règlements mais nous ne sommes plus « démunis ». Pour accompagner les collectivités, AMARIS va renforcer ses actions pour faire vivre le réseau des collectivités afin de multiplier les échanges entre adhérents, la mutualisation des expériences et les projets communs.

YVES BLEIN,
président d'AMARIS,
député du Rhône, maire de Feyzin

Sommaire

Nos missions	05
Notre organisation	06
Nos adhérents	07
Activités institutionnelles	09
Aux côtés de nos adhérents	11
Les principales actions 2016	13

Nos missions

AMARIS est l'association des collectivités pour la maîtrise des risques technologiques majeurs. Elle réunit les communes, intercommunalités et régions accueillant sur leurs territoires des activités industrielles ou des canalisations de transport de matières dangereuses.



Née en 1990 de la volonté d'aider les communes à gérer l'impact des risques, AMARIS a pour objectif de défendre l'intérêt des collectivités. Ses activités sont financées par les cotisations de ses adhérents et par une subvention du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie (MEDDE). Yves Blein (maire de Feyzin) a été élu président en 2009 et réélu en 2014.

REPRÉSENTER ET DÉFENDRE

AMARIS est l'interlocuteur de référence auprès du ministère de l'Écologie (MEDDE), des fédérations d'industriels, de la presse, etc.

AMARIS offre aux collectivités locales une tribune pour faire part aux pouvoirs publics et aux industriels de leurs difficultés et propositions. Au titre de l'association des maires de France, elle représente les collectivités locales dans différentes instances nationales et groupes de travail.

AU SERVICE DE SES ADHÉRENTS

AMARIS est un lieu ressource sur la prévention des risques technologiques majeurs, qu'il s'agisse d'informations techniques ou juridiques. Elle effectue un travail de veille et d'information, dont ses membres bénéficient via :

- > des journées d'information ;
- > un site internet et une newsletter mensuelle ;
- > des réponses rapides et en direct.

MUTUALISER LES EXPÉRIENCES

Comment cela se passe sur d'autres territoires? C'est une question récurrente adressée à l'association. Pour y répondre, AMARIS diffuse et mutualise les connaissances acquises sur la prévention des risques technologiques, et offre des lieux d'échanges sur les expériences de terrain de ses adhérents : rencontres régionales et nationales, groupes de travail des techniciens des collectivités adhérentes, articles sur le site Internet, lettre d'information.

Notre organisation

Le conseil d'administration d'AMARIS est représentatif de la variété de ses adhérents : grandes métropoles, communes de petite taille, au sein de bassins industriels ou près de sites isolés. Ses membres ont été élus en 2014 pour une durée de 6 ans.

BUREAU

Yves BLEIN - président

Gérard PERROTIN - secrétaire

Thierry COZIC - trésorier

Les vice-présidents

Yves GUEGADEN, Bernard LE RISBE,

Éléonore PERRIER, Françoise ROSSIGNOL

Les membres du bureau

Fabienne CASTEL, Jean-Paul LECOQ,

Didier MOYON, Jean-Pierre TURON

CONSEIL D'ADMINISTRATION

> Yves BLEIN, maire de Feyzin

> Fabienne CASTEL, conseillère communautaire de la communauté urbaine de Dunkerque, maire-déléguée de Mardyck

> Thierry COZIC, maire d'Arnage

> Jean-Pierre DUBREUIL, vice-président de la communauté de communes de Lacq-Orthez

> Michel GOURTAY, vice-président de Brest Métropole

> Yves GUEGADEN, 1^{er} adjoint au maire de Notre-Dame-de-Gravenchon et conseiller communautaire Caux-Vallée-de-Seine

> Jean-Paul LECOQ, maire de Gonfreville-l'Orcher et vice-président de la communauté de l'agglomération Havraise (CODAH)

> Bernard LE RISBE, conseiller municipal de Jarrie

> Cyrille MOREAU, vice-président de Métropole Rouen Normandie

> Didier MOYON, maire de Vern-sur-Seiche

> Éléonore PERRIER, adjointe au maire de Pont-de-Claix

> Gérard PERROTIN, adjoint au maire de Salaise-sur-Sanne

> Françoise ROSSIGNOL, maire de Dainville

> Jean-Pierre TURON, maire de Bassens

REPRÉSENTATIONS EXTERNES

> Instance de suivi PPRT

Y. BLEIN

> Conseil national de la protection civile
M. GUILLOUX

> Conseil supérieur de la prévention des risques technologiques (CSPRT)

G. PERROTIN, Y. GUEGADEN

> ICSI

G. PERROTIN, M. GUILLOUX

> INERIS

Y. GUEGADEN, M. GUILLOUX

L'ÉQUIPE EN 2015

> Delphine Favre, déléguée générale

> Christelle Salas, assistante

> Danielle Sauge-Gadoud, référente technique.

Nos adhérents

AMARIS est un réseau de collectivités, d'élus et d'agents.

La variété des profils des adhérents nous permet de rendre compte de toutes les dimensions de la réalité vécue sur le terrain.

En 2016, le nombre des adhérents de l'association s'est maintenu. Nous souhaitons la bienvenue à Chasse-sur-Rhône.

COMMUNES

Ambès [33]
Angé [41]
Arnage [72]
Aspres-sur-Buech [05]
Aubepierre-Ozouer-le-Repos [77]
Bantzenheim [68]
Bassens [33]
Berre-l'Étang [13]
Boussens [31]
Brignais [69]
Céré-la-Ronde [37]
Chalampé [68]
Champagnier [38]
Chasse-sur-Rhône [69]
Château-Arnoux [04]
Clamecy [58]
Coltainville [28]
Dainville [62]
Douai [59]
Étrez [01]
Feyzin [69]
Fos-sur-mer [13]
Frontignan-Lapeyrade [34]
Genay [69]
Gennes [25]
Gonfreville-l'Orcher [76]
Grandpuits-Bailly-Barrois
Harfleur [76]
Issou [78]
Istres [13]
Jarrie [38]

La Rochelle [17]
Le Bersac [05]
Le Pont de Claix [38]
Lespinasse [31]
L'Hébergement [85]
Lillebonne [76]
Lorient [56]
Irigny [69]
Mardyck [59]
Mazaugues [83]
Mazingarbe [62]
Monestier [38]
Montoir-de-Bretagne [44]
Mourenx [64]
Nesle [80]
Neuville-sur-Saône [69]
Notre-Dame-de-gravenchon [76]
Pierre-Bénite [69]
Puget-sur-Argens [83]
Pulnoy [54]
Rémalard [61]
Ribecourt Reslincourt [60]
Saint-Crespin-sur-Moine [49]
Saint-Fons [69]
Saint-Gaudens [31]
Saint-Hervé [22]
Saint-Martin-de-la-Cluze [38]
Salaise-sur-Sanne [38]
Salindres [30]
Sarralbe [57]
Solaize [69]
St-Julien-en-Beauchesne [05]
Tavaux [39]
Thann [68]
Thiant [59]
Uzel [22]
Valence [26]
Vern-sur-seiche [35]
Village-Neuf [68]
Vonges [21]

Wallers [59]

INTERCOMMUNALITÉS

Communauté urbaine d'Arras
Bordeaux métropole
Brest métropole
Communauté d'agglomération Caen-la-Mer
Communauté d'agglomération du Douaisis
Communauté d'agglomération Fort de France
Communauté d'agglomération du Havre (codah)
Communauté d'agglomération La Rochelle
Communauté d'agglomération de Narbonne
Communauté d'agglomération Porte-du-Hainaut-Wallers
Communauté de communes Caux-Vallée-de-Seine
Communauté de communes de Lacq-Orthez
Communauté de communes Pays d'Uzel
Communauté urbaine de Dunkerque
Grenoble métropole
Grand Lyon métropole
La Carène
Métropole Rouen Normandie
Strasbourg Eurométropole

RÉGION

Région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées

Nos soutiens

Nos partenaires sont essentiels à la vie de notre association.

Ils permettent aux adhérents de bénéficier de l'expertise de toutes les parties prenantes des politiques de prévention des risques.



Caisse des dépôts et consignations

Depuis 3 ans, nous travaillons en bonne intelligence avec la Caisse des dépôts. Lors des rencontres consacrées aux PPRT, des responsables régionaux de la consignation vous ont présenté le rôle de la Caisse des dépôts dans la mise en oeuvre des PPRT. En 2015, nous avons formalisé ce partenariat. Il a pris effet en 2016 sur deux volets : l'accompagnement des collectivités à la mise en oeuvre des PPRT notamment avec le déploiement de la consignation et un soutien au programme RESIRISK.



Union des industries chimiques et Union des industries pétrolières

L'UIC et l'UFIP nous ont rejoint dans le projet RESIRISK en soutenant financièrement ce programme. Il est crucial que ces fédérations soient présentes et actrices dans le projet. Cela contribue à avoir une bonne représentativité des acteurs gestionnaires des risques.

Nous avons travaillé avec le Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions et des risques industriels de l'agglomération lyonnaise (SPIRAL) sur la thématique de la signalisation imposée dans les règlements PPRT.

PARTENAIRE

INSTITUTIONNEL

> Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie.

En 2016, AMARIS a bénéficié d'une subvention du MEDDE et a signé une convention avec la DGPR.

NOUS TRAVAILLONS AVEC :

- > AMF (association des maires de France), le référent naturel d'AMARIS
- > FNE
- > Association des assises nationales des risques technologiques
- > CEREMA
- > IRMA (institut des risques majeurs), acteur incontournable sur les PCS.
- > INERIS (institut national de l'environnement industriel et des risques)
- > UFIP (union française des industries pétrolières)
- > UIC (union des industries chimiques)
- > ICSI (institut pour une culture de sécurité industrielle)

Activités institutionnelles

Notre enjeu est de faire connaître la position des collectivités, parties prenantes et co-financeurs des politiques de prévention. Pour ce faire, AMARIS rencontre régulièrement les services de l'État et assure la représentation des collectivités dans une série d'instances et comités de pilotage.

MISE EN OEUVRE DES PPRT

En 2016, AMARIS a porté les demandes des adhérents concernant la mise en oeuvre de l'ordonnance PPRT et leur souhait d'avoir des clarifications sur la mise en oeuvre des mesures alternatives aux mesures foncières. Elle a relayé ses positions notamment lorsqu'elle a été consulté sur le texte d'instruction sur la mise en oeuvre des PPRT.

Si la mise en oeuvre des mesures alternatives reste flou, l'instruction du 31 mars 2016 de la ministre de l'Ecologie a apporté des informations sur la méthodologie et l'engagement des services de l'État. La ministre de l'Environnement a d'ailleurs souligné un point depuis longtemps identifié par AMARIS.

Depuis deux ans, nous demandons à ce que la mise en oeuvre des PPRT soit être pilotée de façon multi partenariale, aux niveaux national et régional, afin d'impulser, d'animer et de suivre la conduite opérationnelle des PPRT. Dans son instruction, la Ministre a, ainsi, demandé aux préfets de décliner, dans un plan d'actions, la façon dont ils comptent s'employer à la mise en oeuvre des PPRT qui sont de leurs ressorts. Cette exigence est importante. Elle signifie aux

services de l'État que, si la première étape est bel et bien franchie, la seconde est devant eux et qu'il leur revient de veiller, voire d'animer, les différents partenaires qui doivent s'atteler à la tâche, au premier rang desquelles les collectivités locales.

En 2016, l'association a particulièrement défendu les deux points suivants :

- > La nécessité d'identifier un système d'avance du crédit d'impôt.
- > La nécessité de se mobiliser sur la question du traitement des équipements publics en zone PPRT.

SÉCURITÉ ET SÛRETÉ

Auprès du cabinet du ministre de l'Intérieur et du président de l'association des maires de France, AMARIS a particulièrement défendu la nécessité de renforcer la gestion de crise. Les communes Seveso sont, en effet, devenues des territoires hypersensibles où il devient indispensable de s'assurer qu'en cas de crise, chacun est prêt.

L'association a, à nouveau, interpellé le ministère sur le déploiement des sirènes SAIP et sur ses projets concernant l'information des per-

sonnes présentes dans la zone de couverture d'une antenne-relais grâce à la technique de diffusion cellulaire (cell broadcast).

COMITÉS DE PILOTAGE ET INSTANCES

En 2016, AMARIS a participé à :

- > Instances de suivi PPRT (DGPR) : cette instance réunit les parties prenantes des PPRT (MEDEF, FNE, DGPR, AMARIS).
- > COPIL PARI-ANAH : la DGPR réunit l'Anah, le CEREMA, les collectivités.
- > COPIL PACT-PARI : ce comité de pilotage, à l'initiative de la fédération Soliha (ex Pact) réunit la DGPR, des opérateurs qui assurent le suivi-animation des sites PARI, la FFB, la CAPEB, le CEREMA, l'Anah, le CEPRI, etc.
- > COPIL BATIRSUR - Amaris fait partie des partenaires du projet BATIRSUR aux côtés de l'INERIS qui assure la coordination, du CTICM, d'Arcecor Mital et du MEDDE. BATIRSUR porte sur la construction (ou le traitement) de bâtiments économiquement viables en zone 20-50 mbar.
- > GT du groupe d'experts sur les sites et sols pollués auprès du CSPRT ;
- > GT ALUR - Ce GT vise à rédiger un guide méthodologique sur les SIS donnant les modalités concrètes d'application. AMARIS a rendu un avis en mai 2016.
- > Comité de pilotage des Assises nationales des risques technologiques
- > Partenaire de l'Appel des 30 ! L'Appel des 30! est mis en œuvre dans la Vallée de la Chimie de Lyon.

INTERVENTIONS ET PARTICIPATIONS

- > Mars - IFRASEC
- > Mars - INSA
- > Juin - Table-ronde sur les installations Seveso de la commission développement durable de l'Assemblée nationale
- > Septembre - Caisse des dépôts
- > Septembre - rencontre avec VISOV sur la question de l'utilisation des réseaux sociaux dans la gestion de crise

- > Octobre - SPPPI
- > Octobre - Assises des risques
- > Novembre - IMDR
- > Novembre - Intervention CCI Le Havre
- > Décembre - Intervention au forum CNDC
- > Décembre - ENTPE - visite de terrain avec les élèves ingénieurs.
- > Pendant toute l'année : interventions Master Gestion des risques dans les collectivités, Université Lyon 3 et ENTPE



PRESSE

AMARIS est identifiée comme l'interlocuteur représentant les collectivités sur les risques industriels. Son site Internet fait l'objet d'une veille régulière de la part de la presse spécialisée.

En 2016, AMARIS a maintenu son objectif de sensibilisation des relais d'opinion sur un sujet technique et peu accrocheur pour les médias.

L'association a participé à la préparation de la conférence de presse du projet Bâtisur et est intervenue, le 14 avril, aux côtés de l'INERIS et de la DGPR.

Aux côtés de nos adhérents

AMARIS est aux côtés de ses adhérents pour défendre leurs intérêts, porter des propositions et leur apporter une aide dans la gestion des risques. C'est notre priorité.

INFORMER

AMARIS assure son activité d'information essentiellement via son site Internet et sa lettre mensuelle. En janvier 2016, une nouvelle version du site a été mise en ligne. Le site a été réorganisé afin de rendre la navigation plus fluide et l'information plus accessible.

www.amaris-villes.org est le seul site délivrant une information à jour et régulière sur le thème des PPRT. Il est aussi bien consulté par les collectivités que par nos partenaires, les journalistes, les administrations, les fédérations d'industriels, etc. L'effort rédactionnel que constitue la production régulière de contenus est un succès. Tout au long de l'année, une mise à jour hebdomadaire est réalisée. Cette action a consisté avant tout en un travail de veille sur les problématiques intéressant les collectivités, de collecte d'expériences et de rédaction d'articles. 74 post ont été publiés.

Chaque mois, AMARIS envoie une lettre d'information qui a, avant tout, une fonction d'alerte sur des actualités ciblées. En 2016, la newsletter a été repensée pour apporter l'information nécessaire de façon plus concise. AMARIS a maintenu en 2016 la fréquence d'envoi mensuelle (hors mois d'été). En moyenne, cette lettre est désormais envoyée à 2785 personnes et est consultée par 400 lecteurs.

AMARIS
ASSOCIATION NATIONALE DES COLLECTIVITÉS
POUR LA MAÎTRISE DES RISQUES
TECHNOLOGIQUES MAJEURS

LETTRE D'INFORMATION

Octobre 2016

Droit de suite

 Signalétique et affichage du risque en zones PPRT - En novembre 2015, AMARIS et le SPIRAL ont engagé une réflexion sur la signalétique et l'affichage du risque en zones PPRT. Les principales conclusions sont présentées dans un livret de recommandations.
[En savoir +](#)

Actualités

06.10.2016 Chiffres PPRT - MESURES FONCIÈRES : 550 logements et 400 entreprises, 520M€, 4 expropriations et 29 délaissments réalisés / PRESCRIPTIONS DE TRAVAUX : 20-30000 logements, 200M€, 90 logements traités.

26.10.2016 En savoir plus sur les dispositifs d'accompagnements des travaux ? Consulter le [tableau de bord](#) AMARIS et le [tableau de suivi](#) des PARI, participer au GT AMARIS du [21 novembre](#) ou visionner la [vidéo](#) réalisée par Urbanis sur le PARI de Lespinasse.

RENCONTRE PPRT - Maires, élus, agents des collectivités : AMARIS vous donne [rendez-vous](#) le 3 novembre à Lyon et le 30 novembre à Fos-sur-Mer.

On approfondit

 Entreprises situées dans les zones bleues du PPRT : répondre aux obligations légales de protection.
[En savoir +](#)

On défend nos positions

06-10-2016 - Lors de la dernière instance de suivi PPRT, AMARIS a demandé à ce que la recherche d'un système d'avance du crédit d'impôt soit relancée.

RÉPONDRE

L'association est sollicitée pour des demandes de plus en plus précises et nombreuses. La volonté d'AMARIS est d'être la plus réactive possible à vos besoins et notamment en sollicitant le réseau d'échange des adhérents, qu'elle anime tout au long de l'année.

Les thèmes les plus fréquents sur lesquels vous nous avez interpellé :

- > Systèmes d'avance du crédit d'impôt
- > Ordonnance PPRT et mise en œuvre par les entreprises
- > Mesures alternatives
- > Mise en place d'un dispositif d'accompagnement des travaux
- > Traitement des ERP publics
- > Traitement des autorisations d'urbanisme dans les périmètres PPRT.
- > La procédure de délaissement.

Par exemple, sur cette thématique, les remontées de terrain du réseau ont servi à la rédaction du guide sur le délaissement du CEREMA.

Notre association accompagne également sur le terrain les collectivités qui le souhaitent. Pour exemple, AMARIS a accueilli une délégation venue de l'agglomération de Fort-de-France : Monsieur Gonier vice-président de la CACEM, Madame Laborieux élue à la ville du Lamentin et Madame Louison chef de cabinet (CACEM). Nous remercions. Pendant deux jours, ils ont pu profiter du réseau de l'association et bénéficier de leurs retours d'expériences. Nous remercions Jean-Luc Da Passano (vice-président) et l'équipe de la métropole de Lyon, Gérard Perrotin (adjoint en charge de la sécurité à Salaise-sur-Sanne) et sa collaboratrice ainsi que les membres de la conférence riveraine de Feyzin. Au programme de ces échanges : la nécessité d'intégrer le PPRT dans un projet d'aménagement, la concertation avec les habi-

tants, les dispositifs d'accompagnement des travaux chez les riverains, l'accompagnement des entreprises riveraines.

GRUPE DE TRAVAIL DES TECHNICIENS DES COLLECTIVITÉS

Ce groupe de travail est devenu un lieu d'échanges très riches où sont consolidées les propositions de l'association. Tous les techniciens des collectivités adhérentes (chargés de mission risques, DGS, etc.) peuvent y participer. L'information sur ces rencontres est relayée sur le site AMARIS.

L'ordre du jour est défini avec les techniciens des collectivités. Lors de chaque session, les questions qui émergent sur le terrain sont approfondies. AMARIS se charge ensuite de les relayer auprès de la DGPR. Ce groupe de travail permet aux adhérents de faire remonter des problèmes et de les structurer.

Lors de chaque séance, AMARIS s'appuie sur des compétences externes. En 2016, nous nous sommes plus particulièrement appuyés sur les compétences du CEREMA.

Les séances de travail 2016

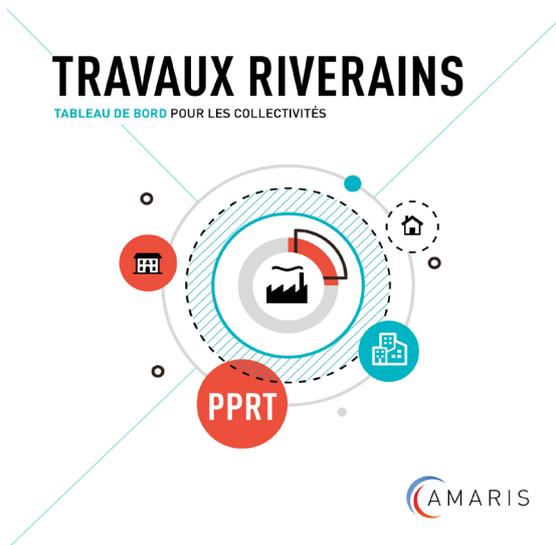
- > 25 mars 2016 / Ordre jour : les dispositifs d'accompagnement des travaux
- > 30 septembre 2016 / Ordre jour : Transports de matières dangereuses
- > 21 novembre 2016 / Ordre du jour : les dispositifs d'accompagnement des travaux

Actions 2016

*Au cours de l'année 2016, les actions de l'association AMARIS visaient à **préparer la mise en œuvre opérationnelle des PPRT** dans les territoires : supports d'information, rencontres PPRT, groupe de travail et poursuite du projet RESIRISK.*

> TRANSMETTRE

AMARIS a renforcé sa communication en direction des collectivités pour les informer sur les outils mis à leur disposition par le ministère.



Pour exemple, en 2016, AMARIS a produit un tableau de bord à destination des collectivités pour accompagner la mise en œuvre des travaux chez les riverains. Cet outil vise à fournir les principaux éléments à connaître sur la question et présenter les grandes étapes de la mise en œuvre d'un dispositif d'accompagnement des propriétaires dans la réalisation des tra-

vaux PPRT. Il a été produit en lien avec la DGPR, le CEREMA, la Caisse des Dépôts, des collectivités (Grand Lyon Métropole, La Rochelle, Métropole Rouen Normandie, Salaise-sur-Sanne).

> LES SUJETS APPROFONDIS

AMARIS continue d'approfondir des thématiques PPRT. Un groupe de travail, créé avec le SPIRAL, a étudié les questions de signalétique. En novembre 2015, le SPIRAL et AMARIS ont mis en place un groupe de travail national. L'objectif était de produire une série de recommandations afin que les collectivités puissent répondre à leurs obligations. Le fil rouge de ce travail était également d'amorcer, sur le territoire national, la mise en place d'une signalétique claire et pédagogique, efficace et conforme. Ce groupe de travail s'est réuni : le 13 novembre 2015, le 15 janvier 2016 et le 18 mars 2016.

La méthode de travail du groupe de travail :

- > 3 réunions de travail
- > Un accompagnement du CEREMA
- > Des échanges avec l'instance de suivi PPRT et la DGPR.

Toutes les parties prenantes ont participé à ce groupe de travail.



Recommandations



Les participants

Clément BEIGNOT-DEVALMONT (Métropole Rouen Normandie), Lydie BOSCH (SPIRAL), Michel BOUTARD (UFC Que choisir 69), Stéphane BOWIE, (Conseil Départemental de l'Isère), Gilles BROCARD (Métropole de Lyon), Isabelle CHARPIN (APORA), Christian CHICOT (commune de Gonfreville-l'Orcher), Cyril COURTIER (Ville de Notre-Dame-de-Gravenchon), Sandra DECELLE-LAMOTHE (agence EDEL), Marianne DE OLIVEIRA (communes de Frontignan), Julien LAHAIE (Métropole de Lyon), Mathieu MAUPETIT (CEREMA), Marc MICHÉL (Ville de Pierre-Bénite), Justine MENGUY (commune de Salaise-sur-Sanne), Thierry MOUNIB (association Bien vivre à Pierre-Bénite), Stéphanie OLLIVIER (Métropole Rouen Normandie), Caroline PAULÉS (commune de Feyzin), Gérard PERROTIN (commune de Salaise-sur-Sanne), Eric POURTAIN (CYPRES), Gilles QUERE (DREAL Rhône-Alpes), Annie RAGOT (Préfecture du Rhône - SIDPC), Xavier RICHARD (DDT 69 - SPAR), Danielle SAUGE-GADOUD (AMARIS)

À l'issue des trois séminaires de travail, un livret de recommandations a été produit et le groupe de travail a formulé, à la DGPR, deux grandes propositions pour prolonger la démarche :

1. Créer un panneau dédié aux risques indus-

triels et adaptable à tous les types de voies et d'espaces, pour une acculturation du grand public ;

2. Normaliser des pictogrammes de consignes en cas d'alerte.

Le groupe de travail a également signalé que des rédactions de règlement sont parfois inapplicables et qu'il y aurait lieu de les corriger.

Lors des instances de suivi PPRT, la DGPR a indiqué les éléments suivants :

> Sur la question des rédactions difficilement applicables, après accord local, le PPRT pourra, dans les cas où cela s'avérerait nécessaire, faire l'objet d'une modification suivant la procé-

dure simplifiée.

> En cas de doute sur le respect du règlement, il est recommandé de solliciter le préfet afin qu'il puisse confirmer dans un écrit que la mise en œuvre choisie est conforme à l'esprit du PPRT.

> La DGPR a indiqué qu'elle diffusera, aux services déconcentrés, les recommandations du GT.

La ZIP du Havre pourrait lancer une expérimentation pour créer un panneau dédié. La commune de Gonfreville-l'Orcher a proposé que le territoire de la zone industrialo-portuaire (ZIP) lance une expérimentation qui pourrait aboutir à la création d'un panneau dédié. Pour créer un nouveau panneau routier, il faut, en effet, passer par une phase d'expérimentation puis de validation par la DSCR.

> LES RENCONTRES PPRT

AMARIS a poursuivi son cycle de rencontres sur les plans de prévention des risques technologiques (PPRT) destinées aux maires, aux conseillers municipaux, aux élus des intercommunalités et aux techniciens des collectivités concernés.

En 2016, AMARIS a aménagé le programme de ces journées avec pour objectifs de fournir aux collectivités des outils, des avis d'experts et des retours d'expériences sur la mise en œuvre des PPRT et de recueillir leurs besoins. Ces journées, toutes animées par le président d'AMARIS, ont pour objectifs d'informer et d'offrir un espace d'échanges et de retours d'expérience.

AMARIS remercie ses partenaires (DGPR et Caisse des Dépôts)et les différents intervenants (DGPR, CEREMA, Caisse des dépôts, agence EDEL, Cabinet Lefèvre Pelletier)

LES RENCONTRES PPRT D'AMARIS

Immeuble Laure Gatet
39-41 cours du Maréchal Juin - Bordeaux

JEUDI
22 septembre 2016
9h - 13h



BORDEAUX

Mise en oeuvre des PPRT
Échanges et éléments de cadrage

AMARIS
ASSOCIATION NATIONALE
DES COLLECTIVITÉS POUR LA MAÎTRISE
DES RISQUES TECHNOLOGIQUES MAJEURS

avec le soutien
> du ministère de l'Environnement,
de l'Énergie et de la Mer
> de la Caisse des dépôts
et consignations

LES RENCONTRES PPRT D'AMARIS

Hôtel de la Métropole
20 rue du Lac - Lyon

JEUDI
3 novembre 2016
9h - 13h



LYON

Mise en oeuvre des PPRT
Échanges et éléments de cadrage

AMARIS
ASSOCIATION NATIONALE
DES COLLECTIVITÉS POUR LA MAÎTRISE
DES RISQUES TECHNOLOGIQUES MAJEURS

avec le soutien
> du ministère de l'Environnement,
de l'Énergie et de la Mer
> de la Caisse des dépôts
et consignations



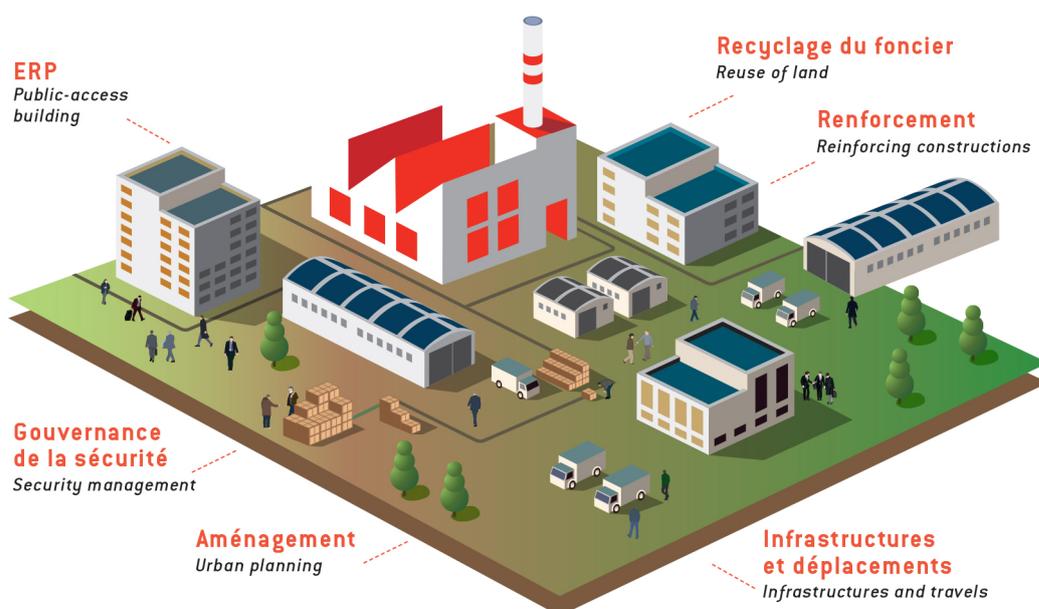
> RESIRISK

Lancé en 2014 sur quatre sites pilotes, l'expérimentation RESIRISK a pris fin en décembre 2016. RESIRISK a été soutenu par de nombreux partenaires. AMARIS les remercie pour leur implication.



PPRT & ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Resilient economical areas and industrial risk



RESIRISK EN 2016

- > Une plaquette à destination des entreprises ;
- > Les interventions sur les sites pilotes d'Ambès, Bassens, Saint-Genis-Laval, se sont terminés. Deux nouveaux sites pilotes ont débutés à Dainville et dans la zone d'activités existantes de Neuville-Genay (Lyon Métropole).
- > Deux Travaux de Fin d'Etudes (TFE) réalisés par des étudiantes de l'ENTPE.
- > Trois Résiguides sont en cours de rédaction.
- > Un essai est en cours de réalisation sur la résilience dans les zones d'activités économiques.



Comité de pilotage- avril 2016.

Autour de la table étaient représentés la Communauté urbaine d'Arras, Inéris, la Caisse des Dépôts, AMARIS, TOTAL, l'UFIP, le CEREMA, Salaise-sur-Sanne, la Région Auvergne Rhône-Alpes, la Fédération Solen, Bassens, l'UIC, l'agence EDEL, Dainville, la DGPR et la Métropole de Lyon.

RAPPEL - LES PARTENAIRES

RESIRISK est porté par AMARIS et piloté par l'agence EDEL.

PARTENAIRES ET FINANCEURS

- Direction Générale de la Prévention des Risques – MEEM
- Bordeaux Métropole
- Caisse des dépôts et consignations
- Communauté de communes de la vallée du Garon (CCVG)
- Communauté urbaine d'Arras
- Métropole de Lyon
- Région Auvergne Rhône-Alpes
- Salaise-sur-Sanne
- Union des industries chimiques (UIC)
- Union des industries pétrolières (UFIP)

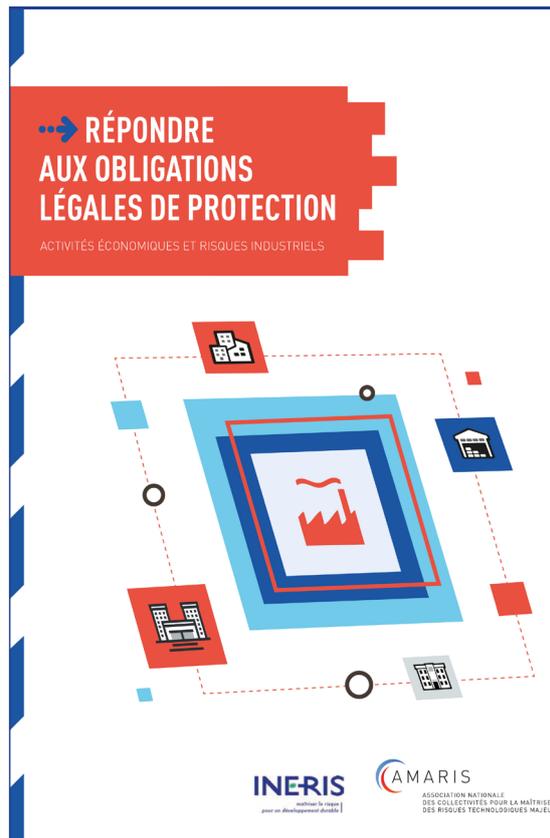
PARTENAIRES TECHNIQUES ET ECONOMIQUES

- CEREMA
- FFB
- INERIS
- Fédération SOLEN
- CCI de Lyon Métropole
- CFDT

PARTENAIRES UNIVERSITAIRES

- ENTPE
- Master Altevilles
- Université du WUR (Pays-Bas)

LA PLAQUETTE À DESTINATION DES ENTREPRISES



AMARIS et l'INERIS, en collaboration avec la DGPR, l'Agence Edel et le CEREMA, ont travaillé à la rédaction d'une plaquette s'adressant aux dirigeants des entreprises riveraines des établissements à haut risque, en zones bleues

d'un PPRT. Elle a été distribuée aux Assises des risques ainsi qu'aux 200 entreprises présentes dans le périmètre PPRT du Havre. Elle a été ré-imprimée par la métropole de Lyon pour informer aux entreprises.

LES INTERVENTIONS SUR LES SITES PILOTES

RESIRISK vise à favoriser la mise en œuvre des PPRT, elle donne également l'occasion d'aborder les sujets connexes : l'information préventive et la gestion de crise. Voici le bilan des interventions sur cinq grandes thématiques de la prévention des risques majeurs.

INFORMATION PREVENTIVE

- > **Saint-Genis-Laval/CCVG** : Une journée organisée sous forme de « dating » a permis aux entreprises de connaître les consignes à appliquer en cas d'alerte.
- > **Bassens** : Les entreprises riveraines «cibles» des prochaines campagnes d'information.

GESTION DE CRISE

Il est essentiel de créer des liens entre les sites Seveso et les entreprises riveraines afin de conforter les dispositifs en place. C'est dans cet esprit qu'ont été organisées les séquences de travail suivantes :

- > **Bassens** : Rencontre entre Cerexagri et l'entreprise Lafon Technologies.
- > **Salaise-sur-Sanne** : Echanges de pratiques avec le GIE Osiris.
- > **Saint-Genis/CCVG** : Une rencontre avec le SDIS et la réalisation d'un exercice de gestion de crise ont donné des pistes de travail pour favoriser le relais de l'alerte, améliorer les échanges entre la commune et les entreprises riveraines, améliorer le PPI par l'information du SDIS, en cas de crise, du nombre de personnes à l'abri dans la zone d'activités.
- > **Ambès** : Les acteurs de la gestion des risques de la presqu'île ont bénéficié d'un retour d'expérience d'une initiative Rhône-Alpine (protocole d'accord entre la mairie et les entreprises

Seveso pour se tenir informées en cas d'incident sur les sites).

ASSOCIATION / CONCERTATION

Il peut s'avérer pertinent de favoriser la création d'associations d'entreprises. A **Salaise-sur-S.**, les entreprises ont exprimé leur souhait de se regrouper au sein d'une association afin d'être représentées dans les CSS, d'entamer des démarches de mutualisation, etc. Un projet a été travaillé avec l'appui de la mairie.

TRAVAUX

La question des travaux a été abordée sous deux angles :

- **Bassens** : Retour d'expérience de l'entreprise Lafon Technologies sur la mise en place de salles de confinement,
- **Lyon Métropole** : Travail avec le chef de projet en charge de l'aménagement d'une zone d'activités.

Un constat : Peu d'entreprises s'engagent dans des travaux.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET FONCIER

> **Lyon Métropole** : Formation des développeurs économiques.

> **Ambès et Salaise-sur-Sanne** : Définition d'orientations stratégiques grâce à la mise en relation entre les structures intercommunales et les communes.

Il est apparu nécessaire de créer, sur la thématique du PPRT, une relation de travail entre les communes et les intercommunalités pour aborder le développement économique dans les zones d'activités exposées aux risques industriels majeurs.

SITES PILOTES DAINVILLE ET GENAY

> **Démarrage du site pilote : métropole de Lyon (Genay) avec le traitement de la thématique de l'information des entreprises.**

> **Démarrage du site pilote de Dainville sur la redynamisation et le développement de la zone d'activités.**

